

Des frontières internes dans le travail social : entre discours et pratiques¹

David Puaud
Doctorant en anthropologie, EHESS-CEAF
Educateur Spécialisé
pauddavid@yahoo.fr

L'épaisseur des frontières peut être appréhendée à travers un objet : l'étude des *relations éducatives*² se nouant au sein du *travail social*. Les métiers propres au secteur social sont des supports privilégiés pour analyser les jeux et enjeux de ce que l'on peut appeler le processus de normalisation des déviants. Dans la relation éducative, se reconfigurent ce que l'on peut nommer des frontières statutaires et/ou identitaires.

La relation d'aide en *travail social* se caractérise bien souvent par des liens dissymétriques. L'*usager* d'un service social, ou bien *pris en charge* par une *institution*, se retrouve en situation d'asymétrie via un agent social qui a pour mission d'*orienter*, d'*insérer*, de *réadapter* la personne bénéficiant de l'*assistance sociale*. Le pouvoir normatif s'immisce dans l'écart maintenu entre ces rapports. Le professionnel devient un « signifiant » des normes sociales en vigueur, des valeurs admises dans une société. Il transmet des « signifiés » au demandeur de l'aide sociale. En ce sens, le *travailleur social* est détenteur d'une forme de puissance normative qui tend à uniformiser tout être considéré comme déviant en situation dite de *vulnérabilité*³. Le professionnel de l'*action sociale* tend à favoriser de par son *aide éducative* la mise en discours de la *problématique de l'usager*, puis il lui propose dans un second temps un *projet personnalisé d'aide ou d'accompagnement* figurant un à-venir ou devenir pour la personne. L'ensemble de ce processus se configure dans l'épaisseur d'une frontière. La personne est maintenue dans une zone d'attente symbolique, dans l'attente qu'elle se *responsabilise*, *mobilise*, *dynamise*. L'objectif sous-jacent est la reconfiguration de ses comportements perçus comme « *anormaux* » (Foucault, 1999). Le *travailleur social* est en ce sens un « *gardien du seuil* » (Goguel d'Allondans, 2005) autorisant (ou non) par des « *check-point* » réguliers son inclusion sociale ou la plupart du temps décidant son maintien dans l'épaisseur de la frontière. Au sein de ce « *sas d'attente* », l'*usager* est bien souvent orienté vers d'autres institutions assurant ainsi un « *continuum de prise en charge socio-médico-judiciaire* ».

Tout ce processus est réalisé la plupart du temps de manière semi-consciente par les travailleurs sociaux. Il se perpétue à travers la diffusion d'un système de « *raisons pratiques* » composé de discours, de dispositifs, de gestions socio-judiciaires spécifiques.

De manière régulière, sur mon terrain je perçois par exemple à la *Mission Locale* ou à *Pôle-emploi* des lignes de tensions entre le projet initial du jeune, et sa *prise en charge* administrative. Les jeunes en situation de marginalité avancée, qui cumulent des difficultés administratives, judiciaires, scolaires, familiales (etc.), se retrouvent re-subjectivisés administrativement par des programmes d'insertion sociale, plans d'orientation professionnelle. De plus, la mise en réseau informatisée des données sociales du jeune fait que cette identité virtuelle l'assigne auprès d'une partie importante du « *dispositif socio*

¹ Cette communication est un résumé de l'article « Alter-égo pouvoir » publié dans la revue *Chimères* (Puaud, 2011).

² Les termes mis en italique sont propres au secteur du travail social.

³ Sur la notion de vulnérabilité voir l'ouvrage d'Hélène Thomas (2010).

judiciaire ». Le processus de subjectivation-désobjectivation induit un lieu de déprise situé dans le mouvement de reconstitution identitaire. En ce sens, la resubjectivation administrative s'imisce dans la réalité sociale du jeune, elle le dé-construit comme figure du désordre pour les autres et lui-même. Le travailleur social en ce sens dé-limite les perspectives du « *sujet-égo* » (qui souhaite par exemple simplement accéder à une formation), le ré-identifiant comme un cas social : « alter ». Ce lieu n'est pas un espace à proprement parler mais un « écart ».

Je fais l'hypothèse de l'existence d'une forme de micro-pouvoir que je nomme « alter-égoïste⁴ ». Cet « alter-égo pouvoir » est constitué de *lignes de fuites*, de forces actives se déployant dans l'épaisseur d'une frontière (et/ou no man's land) identitaire. C'est dans cet « écart » symbolique situé entre l'identité du sujet, son « souci égoïste » et sa reconfiguration administrative, numérique comme « sujet-alter » que se déploie cette forme de pouvoir « capillaire ». Le micro-pouvoir « alter-égoïste » a une « *fonction scopique* » au sens : « *d'enfermer le sujet sous le regard du pouvoir auquel il se doit se conformer afin d'être protégé* » (Payé, 2011 : 1-3). La « *société scopique* » se déploie donc à travers les normes, valeurs flottantes déployées entre autres par les agents sociaux pour soigner, instruire, en un mot rendre conforme socialement l'usager à *former* ou à *réadapter*. Le but principal de l'« alter-égo pouvoir » est la normalisation des conduites et des comportements. Cependant aussitôt que cette puissance est perçue, détectée, elle se déplace, se reconfigure, s'épaissit. Elle a la propriété d'être une « *ligne de fuite* » (Deleuze, 1990 : 243) permanente, silencieuse, s'agencant de manière différente selon l'identité singulière de chaque individu⁵. Pour conclure, il est sans doute possible de l'appréhender à travers l'« *horizon des événements* », la « *pointe singulière et tenue* » (Foucault, 1986 : 11) des discours employés par les praticiens et les effets consécutifs qu'il induit dans la conscience même des sujets. Ce travail devient nécessaire, à l'heure du développement exponentiel des technologies numériques dans l'*action sociale* métamorphosant à nouveau les formes de ce micro-pouvoir « alter-égoïste ».

Bibliographie

- AGAMBEN, G. (1997), *Homo sacer. le pouvoir souverain et la vie nue* [1995], Paris, Seuil.
- BERNARD, J-B. (2011), « Entretien avec François Cusset », *Article 11*, Janvier- février.
- DELEUZE, G. (1990), *Pourparlers*, Paris, Éditions de Minuit.
- FOUCAULT, M. (1986), *La pensée du dehors*, Paris, Fata Morgana.
- FOUCAULT, M. (1999). *Les anormaux. Cours au collège de France. 1974-1975*, Paris, Gallimard/Seuil.
- GENEL, K. (2004), « Le biopouvoir chez Foucault et Agamben », *Methodos* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 20 janvier 2012, consulté le 13 février 2012. URL : <http://methodos.revues.org/131> ; DOI : 10.4000/methodos.131
- POTTE-BONNEVILLE, M., GRELET, S. (1999), « Une biopolitique mineure – entretien avec G. Agamben », *Vacarme*, N°10, hiver 2000.
- PAYE, J-C. (2011), « LOPPSI 2 : sous le regard du pouvoir », *Sarkophage*, n° 25.
- PUAUD, D. (2011), « Alter-égo pouvoir », *Revue Chimères*, n°75.

⁴ Je me réfère ici au concept de « bio-pouvoir » développé par M. Foucault puis par G. Agamben (1997). Selon M. Foucault le « bio pouvoir » correspond aux *technologies de pouvoir* qui portent spécifiquement sur les *corps individuels* des individus avec pour objectif de les transformer (Genel, 2004).

⁵ Sur ce point l'historien des idées François Cusset indiquait récemment dans le journal *Article 11* : « *Dans un texte célèbre, post-scriptum sur les sociétés de contrôle, Gilles Deleuze énonce que l'époque est dominée par un paradigme nouveau : le contrôle a remplacé la discipline... S'y ajoute l'endoflicage, tant les individus ont intériorisé la nécessité du contrôle... Facebook, par exemple, est devenu une façon pour chacun de s'assurer qu'il a les mêmes modes d'expression et de plaisir, les mêmes soucis anodins que tous ses amis et voisins. Ce n'est pas nécessairement une homogénéisation mais cette logique de contrôle se diffuse partout* » (2011 : 7).

THOMAS, H. (2010). *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*. Paris : Éditions du croquant.